COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze, le 24 Février à 18h30 s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.
Etaient présents Elisabeth Bousquet, Fabrice De Nardi, Fabrice Rédoules, Sylvia Jouhanneau, Daniel Hobmaier, Sylvia Goulding, Roger Bourhoven, Frédérique Boret, Rémi Soulignac, Dominique Colombo
Absent excusé :
Absent :
Convocation du 18/02/2015
Secrétaire de séance : Frédérique Boret

I – Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 Janvier 2015 à l'unanimité, et validation

II – Travaux de préservation des fresques de l'église St André : délibération afin d'autoriser le suivi longitudinal pour 2015
Jérôme Bonafous rappelle que s'agissant de la préservation des fresques de l'église St André, il est proposé un suivi longitudinal de cinq années, qu'une délibération sera prise année par année.
Pour l'année 2015 le coût des travaux est évalué à 2 576,45 euros H.T auxquels s'ajoute une T.V.A de 20%.
Il propose le plan de financement prévisionnel suivant :

- subventions de l'Etat : 40% soit 1 030,40 HT
- subvention du Département : 20% soit 515,20 HT
- subvention de la Région : 20% soit 515,20 HT
- autofinancement : 20% soit 515,20 HT

L'assemblée délibère à l'unanimité en faveur du suivi longitudinal, du plan de financement prévisionnel et mandate le maire pour signer tout document relatif à ce dossier.

III – Modification de la compétence numérique
Lecture faite par Fabrice De Nardi du document relatif à cette modification. Il s'agit de modifier la compétence numérique au profit de la Communauté de Communes afin que cette dernière puisse négocier pour l'ensemble du territoire. Daniel Hobmaier évoque la fin du téléphone analogique ; s'ensuivent des échanges sur le renforcement de l'antenne relais et sur ses répercussions éventuelles, sur la gestion future de ces réseaux par la commune qui pourra au même titre que l'eau l'assurer en syndicat ou en régie. À ce sujet, une rencontre doit s'organiser avec JP Fabre.
La modification de la compétence numérique est soumise au vote : délibération à l'unanimité

IV – Mise en place de l'Indemnité d'Administration et de Technicité
Le Maire propose l'augmentation d'une demi-heure hebdomadaire du temps de travail de l'agent contractuel et la mise en place de l'I.A.T.
Délibération prise à l'unanimité

V – Saisine du Comité Technique Paritaire pour suppression de poste
La saisine concerne la suppression d'un poste de titulaire de 15h par semaine suite à la démission du titulaire et au nombre d'heures injustifiées pour le poste. Le CTP ayant rendu un avis favorable, **la suppression du poste est effective.**
Décision prise à l'unanimité.

VI – Questions diverses
Jérôme Bonafous informe l'assemblée du 10ème anniversaire des Journées Nature – 29 au 31 mai –
De la Collecte des Bleuets : il est décidé que celle-ci se fera à l'occasion des cérémonies au monument aux Morts de Mai et Novembre et que la population en sera avertie
S.D.I.S : afin de permettre une meilleure orientation des pompiers sur la commune, Dominique Colombo accepte de vérifier si depuis la départementale, tous les lieux dits sont indiqués
Détecteurs de fumées obligatoires.
Demandes de subventions parvenues à la mairie
Remboursement de la S.A.U.R. plus spécialement de la taxe d'assainissement sur le compteur du bas du bourg pour un montant de 1 099,35 euros.